

la Manche

à gauche

L'hebdo de la Fédération du PCF - numéro 7 - 17 novembre 2022

«Ce journal existe en version papier et en numérique. Si vous souhaitez le recevoir, envoyez votre mail à pcf50@orange.fr

L'édito

Toubib or not toubib ?

Si le CNR santé qui s'est tenu à Valognes a permis de formuler un certain nombre de propositions, livret des 1000 premiers jours, incitation à l'exercice collectif chez les dentistes comme chez les MG, traitement équitable entre les différentes modalités d'exercice (salarier et libéral), valorisation des actes à domicile et parcours de santé contribuant au maintien à domicile ; plusieurs expressions ont souligné la persistance de débats vifs parmi les médecins libéraux notamment.

C'est le cas sur le sujet des délégations de tâche et sur la structuration de nouveaux métiers (infirmier-e-s en pratique avancée, assistants de santé...). Des différences d'approches parfois générationnelles existent entre médecins généralistes sur le degré d'acceptation face à ces nouvelles pratiques.

Plus incisif est le débat autour de la notion de désert médical. Plusieurs acteurs majeurs du champ de la santé (notamment directrice Hôpital et responsable CPTS Cotentin) plaident avec détermination pour ne plus utiliser ce terme. Cette formule nuit à l'attractivité et

disqualifierait les efforts entrepris pour mailler le territoire.

Nous retiendrons quand même pour conclure que le recours au 49-3 lors de la PLFSS et que la programmation de dépenses inférieure à l'inflation illustrent le peu de marges de manœuvres qui seront effectivement laissées aux ARS pour décliner concrètement les propositions remontant du terrain.

Ralph Lejantel

Secrétaire départemental du PCF
Président de l'ADECR

«Les peuples s'entendent non pour détruire, mais pour édifier.»

Louis Pasteur

Le dessin de la semaine



Échos du Nord-Cotentin

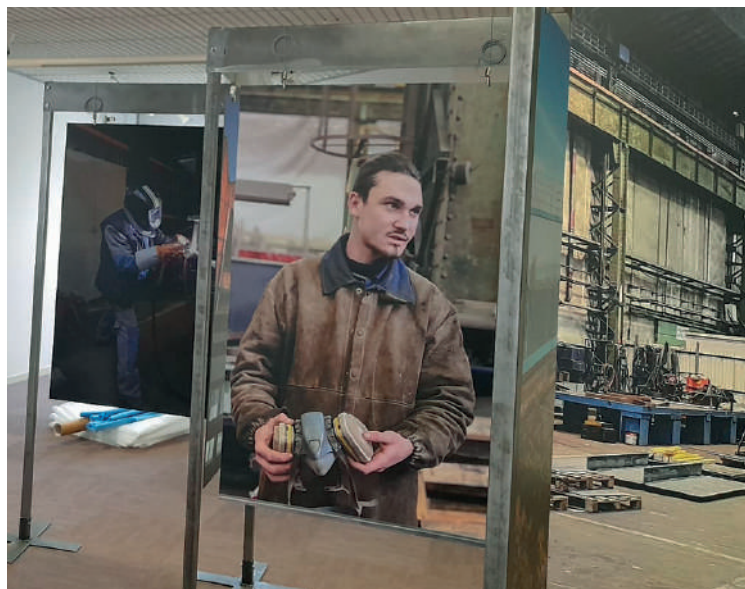
Des lycéens à la découverte du monde ouvrier.

Ce mercredi 16 novembre, les élèves de terminales en section d'enseignement professionnel et général du lycée Alexis de Tocqueville présentaient lors d'une exposition en mairie de Tourlaville le résultat d'un an de rencontres avec les ouvriers et ouvrières des constructions mécaniques de Normandie.

Accompagnés du photographe Colas Isnard, ils ont réalisé une véritable anatomie du monde ouvrier. L'exposition de ce travail est visible en mairie de Tourlaville jusqu'au 5 décembre et par la suite au Point du Jour et enfin aux CMN.

L'engagement des élèves comme de leurs professeurs visent à mettre en avant ces mains d'ors du monde ouvrier, socle de la richesse industrielle du Cotentin.

Cet engagement trouvait son prolongement dans le combat pour la formation professionnelle publique attaquée par le gouvernement Macron-Borne.



DÉCRYPTAGE

Le dividende salarié, l'entourloupe sociale du Gouvernement

Depuis plus de trois semaines, plusieurs raffineries et dépôts de carburant sont en grève pour une juste répartition des superprofits historiques engrangés par les compagnies pétrolières. Les salariés de TotalEnergies et d'ExxonMobil attendent toujours des réponses à leurs revendications.

Emmanuel Macron s'y était engagé lors de sa campagne présidentielle: améliorer le partage de la valeur dans l'entreprise. Ce mardi, syndicats et patronat ont débuté, sur invitation du ministre du Travail, un cycle de négociations à ce sujet. Un vaste chantier que plusieurs membres de l'exécutif, ces derniers jours, ont abondé d'un nouveau concept: celui de dividende salarié.

Conditionner le versement de dividendes

Les contours de la mesure sont encore flous. Il ne s'agira point pour les salariés de s'inviter au capital de leur entreprise et de toucher, au même titre que les actionnaires, leur pécule à la clôture du bilan. Comme l'avait indiqué Emmanuel Macron, interrogé sur France 2 il y a deux semaines, il s'agirait plutôt de conditionner le versement de dividendes aux actionnaires à la rétribution des salariés. «Quand vous avez d'un seul coup une augmentation des dividendes pour vos actionnaires, alors l'entreprise doit avoir un mécanisme qui est identique pour les salariés», avait affirmé le président.

Cette mesure ne remporte guère les faveurs des organisations syndicales. En ouverture des négociations, mardi, toutes ont demandé que l'augmentation des salaires fasse son apparition à l'ordre du jour des discussions. «Si on parle de partage de la valeur, alors il faut considérer cette question dans son ensemble et évoquer l'augmentation des salaires !»



lance Raphaëlle Bertholon, secrétaire nationale de la CFE-CGC. «Il faut poser la question des qualifications, de l'inflation très forte dans le pays, de la paupérisation de travailleurs alors que des profits records sont réalisés», abonde Boris Plazzi, secrétaire confédéral de la CGT.

Un arsenal de mesures ponctuelles

Sans s'engager dans la voie d'une hausse du Smic ou de l'indexation des salaires sur l'inflation, le dividende salarié alourdirait au contraire l'arsenal de mesures ponctuelles, non systématiques et non soumises à cotisations sociales. Parmi celles-ci, la participation et l'intéressement permettent déjà aux entreprises de verser à leurs salariés des primes lorsqu'elles réalisent des bénéfices – pour l'une – et quand les objectifs de performance de la société sont atteints – pour l'autre.

La loi «pouvoir d'achat» d'août dernier entérine également les primes Macron de «partage de la valeur», portant leur plafond à 6 000 euros. «Nous sommes très défavorables à ces mesures en ce qu'elles ne participent pas au financement de la protection sociale et fragilisent notre système», déplore Boris Plazzi.

Seuls 36 % des salariés ont perçu une prime de participation en 2020

Pour les syndicats, ces primes ne peuvent d'autant pas se substituer à un coup de pouce sur la fiche de paye que leur versement reste largement inégal. Selon des chiffres de la Dares, seuls 36 % des salariés ont perçu une prime de participation en 2020, et seulement 3,6 % des salariés d'entreprises de moins de 10 salariés.

Pour l'intéressement, c'est pire: seuls 30 % en ont bénéficié. Certaines entreprises, qui devraient pourtant verser des primes de participation (c'est obligatoire pour les entreprises de plus de 50 salariés réalisant des bénéfices), ont de plus savamment esquivé le dispositif, comme McDonald's. En juin dernier, le géant du fast-food a été condamné à une amende record après avoir organisé la non-rentabilité de ses restaurants par un système de redevances.

Finalement, cette mise à l'agenda du partage de valeur qui sera également à l'ordre du jour d'une grande convention que la majorité présidentielle veut lancer début 2023 – n'est qu'un «coup de com», pour Raphaëlle Bertholon, de la CFE-CGC. En annonçant vouloir présenter un projet de loi l'année prochaine, le gouvernement semble tenir son nouveau subterfuge pour éviter de se résoudre à augmenter les salaires.»

Article de Marie Toulgoat paru le 10 nov. dans l'Humanité

Réseaux antisociaux

Alors que les grands journaux sont tous la propriété de puissances financières qui contrôlent l'information, ces mêmes puissances s'intéressent désormais aux réseaux sociaux. Le milliardaire Elon Musk vient de racheter Twitter en supprimant la moitié des effectifs, soit 3 300 emplois.

Pas de concurrence en matière antisociale, Facebook emboîte le pas. La firme américaine va supprimer 13% de ses effectifs, soit tout de même 11 000 emplois.

157

C'est, en milliards, les profits réalisés en 2021 par les entreprises du CAC40. L'essentiel a été reversé en dividendes aux actionnaires. Les grands oubliés sont une fois de plus les salariés.



Bertrand Hulin

Le Lycée Alexis De Tocqueville sera toujours aux côtés de la classe ouvrière des ateliers de formation aux usines.

La réforme du #lyceepro privera nos élèves de projets culturels sur les mains d'or de ce monde ouvrier mis en lumière aux #CMN .

la **Manche**
à gauche

Une publication éditée chaque jeudi par le



Abonnement gratuit par mail: pcf50@orange.fr

Agissez à gauche avec le PCF

- Je participe aux actions de la Nouvelle union populaire écologique et sociale près de chez moi
- J'adhère au PCF

Nom & prénom: _____

Téléphone: _____

Adresse postale: _____

Bulletin à renvoyer par courrier à PCF50

59, rue Montebello - 50100 Cherbourg en Cotentin ou par mail pcf50@orange.fr

Belle fête à Rouen



La Manche à la fête de l'Humanité Normandie